

PROJET ETABLISSEMENT 2019-2021

Collège Victor SCHOELCHER



Chaque projet apporte une continuité pédagogique pour la réussite de nos élèves.

INTRODUCTION-BILAN

De manière générale, le contexte démographique de la Guyane se traduit par 80 groupes ethniques qui se côtoient avec près de 40 nationalités. Plus de 15 langues sont parlées sur le territoire ou la population non francophone avoisine les 50%.

Le collège Victor Schœlcher crée depuis....., voit le nombre total d'élèves inscrits en constante augmentation. Il est à ce jour de 880 élèves, avec un gain de 50 élèves par rentrée en moyenne depuis 4 ans. Cette augmentation s'explique par le découpage des secteurs, la politique d'urbanisation de la ville mais aussi grâce au travail réalisé par tous les acteurs pour développer une image positive du collège.

La population scolaire

Différentes communautés sont représentées dans le collège et les écoles environnantes. De plus nous sommes forts de constater une inégalité sociale et culturelle qui prend le pas progressivement sur le système éducatif. Certains parents n'ont pas les codes du système scolaire français. Le contexte de l'établissement est difficile avec un taux de bourse en nette augmentation + 50%, et un taux de fond social qui se voit tripler depuis 2015.

Apprentissage

En septembre 2015 en français comme en mathématiques le score moyen obtenu par les élèves du collège aux évaluations de 6^{ème} était très faible. Le pourcentage d'élèves entrant en retard en 6^{ème} bien qu'ayant diminué, du fait des politiques de refus du doublement, (- 8 points) reste préoccupant (+ de 9%).

Néanmoins depuis la création du réseau REP+ en 2016, nous constatons une amélioration des résultats en français et en mathématiques aux évaluations diagnostics des élèves qui rentrent en 6^{ème}.

Nous assurons la mixité des niveaux dans les classes. En effet, chaque classe de 6^{ème} est constituée de 14 éléments propulseurs.

Nous pouvons également noter une nette amélioration chez les élèves de 6^{ème} dans l'acquisition de la lecture depuis 2 ans soit une augmentation de 63% de lecteurs. Ce taux s'explique par la qualité des actions entreprises par le réseau en faveur des élèves les plus fragiles.

Cependant ce taux n'exclut pas la problématique des élèves allophones en tant qu'enfants en 6^{ème} soit 12 élèves sur 170 élèves. Des modalités de prise en compte de l'hétérogénéité des niveaux d'acquisition des élèves et mobilisation des dispositifs ont été mises en place tel que 6ème Ambition réussite, professeur référent réussite mais ne permettent pas d'assurer une continuité pédagogique d'apprentissage dans les années suivantes.

Une réflexion est portée sur comment envisager la suite de la scolarité de ces élèves ?

En 5^{ème}, le taux de redoublement est depuis 4 ans inférieur au taux académique et même au taux national. Les parents vont tous à l'encontre des décisions rares de redoublement.

En 4^{ème}, le nombre de redoublement prononcé est en constante baisse [REDACTED] et atteint à la rentrée [REDACTED]. Le pourcentage d'accès en 3^{ème} reste satisfaisant.

[REDACTED]

☀ **Les résultats aux examens du DNB** sont corrects et constants depuis 2 ans : 118 mentions sur 216 élèves présentés au DNB soit 55%. On peut cependant se réjouir du nombre de mentions obtenues. S'agissant du CFG nous reconnaissons un résultat significatif dans la réussite des élèves. En effet le nombre d'élèves admis est passé de 57% à 85% en 2018.

L'objectif de l'établissement est de faire encore progresser ces chiffres en atteignant les 100% de réussite.

☀ **Orientation des élèves de troisième**

Le taux d'élèves orientés en 2^{nde} professionnelle est élevé. Sans doute que parmi eux certains pourraient prétendre à une 2^{nde} générale. D'autant que souvent le métier envisagé est en totale inadéquation avec l'orientation choisie ou obtenue. Le nombre d'élèves sans affectation à l'issue de la 3^{ème} était en baisse depuis 2015. L'année 2018 a été particulièrement marquée par un nombre important d'élèves sans affectation soit 28 sur 231. Tout ceci dénote que le travail d'éducation à l'orientation effectué toute l'année par les professeurs principaux et la COP doit être affiné et intensifié afin de permettre aux élèves d'avoir un projet abouti à la fin de la 3^{ème}.

☀ **Devenir des élèves en fin de seconde générale**

Le taux d'échec en seconde générale est à améliorer. En effet, plus de 11% de nos élèves redoublent ou sont réorientés. Il semble urgent d'activer la liaison collège-lycée afin de mieux préparer les élèves aux exigences de la classe de seconde. (= problème lié au fait qu'élèves et familles ne veulent pas quitter Kourou.

☀REP+

Le REP nous a permis de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans l'établissement mais aussi dans les écoles du secteur. Donc nous pensons qu'il faut **accompagner le REP+** pour améliorer la réussite scolaire et développer des actions inscrites dans le cadre de l'innovation pédagogique.

Exemple de dispositif mis en œuvre : Le projet réseau REP+

Élément d'aide à la réflexion : Quels sont les axes du projet réseau qui pourraient être développés de façon spécifique au sein du projet d'école ? Le projet réseau décline-t-il les actions spécifiques aux intra-cycles et inter-cycles ? Des actions ont-ils donné lieu à une publication sur un site ou une plateforme numérique ? Quelles sont les modalités mises en œuvre pour communiquer avec les familles ?

☀Vie scolaire

Depuis décembre 2018, nous avons relevé **une baisse de l'absentéisme** soit de 1.20% par rapport à N-1 à la même période. Cependant le taux de retard demeure stable, ce qui pousse à créer un permis à points pour la ponctualité.

Le nombre d'élève circulant dans l'établissement en l'absence des professeurs et durant les inter-cours a fortement diminué par une prise en charge rapide du personnel vie scolaire.

Grâce aux différentes actions de **lutte contre les exclusions de cours** menées depuis 5 ans nous constatons une baisse significative des exclusions de cours.

Cependant cette baisse n'a pas atteint l'objectif final qui est 0 élèves exclus compte tenu du fait que les motifs d'exclusion réels ne soient pas pris en compte par certains enseignants.

Au niveau de la communication avec les parents, malgré tous les efforts fournis notamment la présence d'une médiatrice sociale dans l'établissement il n'en demeure pas moins que la relation avec les parents restent difficile.

Les parents ne s'impliquent pas dans la scolarité de leurs enfants, cela pourrait s'expliquer par la méconnaissance des codes du système éducatif français, de la barrière de la langue.

Une réflexion se porte sur le comment placer les parents au cœur de l'accompagnement éducatif de l'élève ?

La prise en charge des élèves en permanence se fait rapidement par les surveillants, cependant l'absence d'une salle d'étude nourrit la difficulté de l'accueil des élèves en absence des professeurs mais aussi en cas de retard et d'exclusion de cours.

Pour assurer un meilleur suivi des élèves nous portons notre réflexion sur l'importance d'une salle d'étude et la réorganisation du bureau vie scolaire

La valorisation du travail des élèves.

Afin de valoriser les élèves, nous avons mis en place une cérémonie de remise de récompense trimestrielle, prenant en compte les résultats et l'assiduité de ces derniers

Cependant en élément de réflexion comment valoriser nos diplômés en fin de cycle 4 ?

☀ ENVIRONNEMENT DE L'ELEVE

Les locaux

La propreté et l'entretien des locaux ne sont pas actuellement favorable à l'apprentissage et à l'épanouissement de l'élève de manière générale.

☀ Santé et éducation

Alimentation

On constate une consommation alimentaire néfaste chez les élèves en référence au Plan National Nutrition Santé (PNNS).

Des actions sont mises en place pour une prise de conscience sur « le bien manger ». De par ces actions le IMC (indice de masse corporel) à diminuer significativement.

Eduction à la sexualité

L'équipe éducative constate un comportement inadapté des élèves face à leur développement et à leur sexualité.

Depuis 5 ans diminution voir absence de grossesse précoce dû aux interventions régulières, au climat de confiance installé entre les infirmières et les élèves.

Citoyenneté

On constate une augmentation de faits divers de violence (non-assistance à personne en danger, vidéo de situation tragique...) dans la société qui peuvent avoir des répercussions dans le milieu scolaire.

Le développement des mules dans la ville à tendance a augmenté et donc prévoit une réflexion sur cette situation.

☀**Service social**

Nos élèves sont issus de famille en situation de grande précarité,

☀**Climat scolaire**

Nous remarquons qu'il faut préparer les élèves jeunes à participer le mieux possible à la vie démocratique, en assumant et en exerçant leurs droits et leurs devoirs de futur citoyen et en les préparant au « vivre ensemble ». Donc des actions ont été initiées dans ce sens durant les 4 dernières années.

Fort de constater un climat serein avec une baisse considérable des actes d'incivilités, soit un taux de 20%. Cette baisse se justifie par le partenariat développé avec la BPDJ, la ville pour les problèmes de quartier et le travail sur le terrain de manière efficace de l'APS en étroite collaboration des services vie scolaire depuis 3 ans et du renforcement de la médiatrice depuis septembre 2018.

Au niveau du harcèlement, notre population scolaire connaît un très faible taux compte tenu d'une campagne de lutte contre le harcèlement menée régulièrement par l'APS et l'EMS sur le terrain. De plus, depuis 2ans vient s'ajouter une action phare celle de la création d'ambassadeurs au collège et dans les écoles du secteur.

Cependant nous notons quelques petits conflits entre les élèves, donc nous portons notre réflexion sur la formation à la médiation par les pairs.

A partir de ce diagnostic établi en équipe, le chef d'établissement, l'équipe éducative a travaillé au cours de l'année 2018-2019 à la réorganisation spatiale et administrative du collège : réécriture du règlement intérieur, réorganisation du pôle vie scolaire.

Les concertations des années 2017-2018 ont également conduit à l'émergence de 4 objectifs fondamentaux

AXE 1 : SCOLARISATION

AXE 2 : RESSOURCE HUMAINE

Axe 3: PROMOUVOIR L'OUVERTURE CULTURELLE

AXE 1/ SCOLARISATION

Accompagner les parcours scolaires.

A-Réussir l'adaptation de tous les élèves au collège

- a.1 Les procédures d'inscription et l'accueil des élèves
- a.2 L'accueil et le suivi des élèves de 6^{ème}
- a.3 L'accueil et le suivi des élèves allophones

B- Communiquer avec les familles pour aider les jeunes à réussir.

- b.1 Les réunions mensuelles avec les parents
- b.2 Les réunions parents-professeurs
- b.3 Les communications directes
 - bulletins
 - Pronote/ LSU
 - Le carnet de correspondance
 - Le livret des parents
 - Le portail du CDI

C- Mettre en cohérence les activités et les apprentissages

- c.1 La concertation des équipes pédagogiques
- c.2 Le pilotage de l'établissement
- c.3 L'harmonisation des pratiques
- c.4 Les axes pédagogiques transversaux privilégiés

D- Mieux comprendre les élèves pour un suivi scolaire adapté à leur profil.

- d.1 Cellule éducative de suivi
- d.2 Les programmes personnalisés de suivi individualisé
- d.3 Les dispositifs d'accompagnement, d'aide et de suivi individualisé

d.4 L'accompagnement personnalisé

E- Dynamiser la liaison école-collège

e.1 La collaboration avec les écoles du secteur

e.2 Les projets CM2 /6^{ème}

e.3 L'accueil des CM2

e.4 Les réunions de travail et d'information

F- Faire du collège un lieu de formation pour tous.

f.1 Les formations d'initiative locale.

f.2 Des réunions pour tous.

f.3 Des ateliers de formation pour élèves et parents.

G-Faciliter l'élaboration et l'expression du projet de l'élève

g.1 L'orientation concertée des élèves de 3^{ème}.

g.2 Le rôle de la conseillère d'éducation.

g.3 Préparer l'entrée au lycée.

AXE 2 : RESSOUCE HUMAINE

H- Créer un climat d'établissement positif

h.1 Faire du collège un lieu de vie agréable et attrayant pour les personnels et les élèves.

h.2 Motiver et valoriser le travail des élèves et des enseignants

h.3 Créer une ambiance de travail fondée sur la confiance et la discipline

h.4 Médiation par les paires

AXE 3 : OUVERTURE CULTURELLE

I-Favoriser les ouvertures socio-culturelles grâce à un travail de partenariat.

I.1 Impliquer le collège dans la vie socio culturelle de Kourou.

- Participation des élèves et personnels au carnaval de rue.

I.2 Développer les rencontres et activités hors les murs

- Les voyages scolaires
- Les partenariats inter-réseaux (communes intérieures et communes du fleuve)
- L'atelier théâtre

I.3 Favoriser la découverte des métiers et des formations

- Les stages en entreprise
- Réflexion sur le monde du travail à chaque niveau de classe dès le CM2
- La formation par les pairs
- Le rôle de la conseillère d'Orientation Psychologue
- Le forum des métiers
- Recherche numérique pour la découverte professionnelle

I.4 Placer l'élève et sa famille au centre d'une démarche associative et responsable.

- L'association sportive
- Le Foyer Socio-éducatif
- L'association des parents d'élèves.

I.5 Améliorer la communication interne et externe

- Le site du collège
- Les notes d'information du chef d'établissement
- L'agenda partagé du principal adjoint
- Le petit journal
- Visibilité des comptes rendus des réunions, actions, projet pédagogiques et autres.
- Les affichages

AXE1 : SCOLARISATION

ACCOMPAGNER LES PARCOURS

A/ Réussir l'adaptation de tous les élèves du collège.

a.1 Les procédures d'inscription et l'accueil des élèves.

L'accueil des nouveaux élèves fait l'objet d'une attention particulière au sein de notre établissement quel que soit la période d'intégration de l'élève dans l'année.

L'objectif est d'établir avec les élèves et sa famille un dialogue à la fois accueillant et clair sur les règles de fonctionnement de l'établissement.

Les inscriptions de rentrée sont organisées en fin d'année scolaire sur une période donnée et communiquée aux parents par courriel, sms, un mot dans le carnet de correspondance. La chaîne d'inscription est tenue par les CPE, les surveillants.

Pour les inscriptions en cours d'année, un RDV systématique est prévu avec le chef d'établissement ou son adjoint. Le relais est pris par le service vie scolaire puis les équipes pédagogiques.

Pour tous les nouveaux inscrits, une procédure est mise en place avec gestion administrative du dossier par la vie scolaire, remise d'un emploi du temps personnalisé remis par le principal adjoint. Des réajustements de cet emploi du temps se fait après passage et analyse d'évaluation diagnostique en français et mathématiques auprès de l'élève afin de lui offrir un apprentissage adapté à ses besoins.

Après l'élève est présenté à sa classe par un CPE.

a.2 L'accueil et le suivi des élèves de 6^{ème}.

L'accueil et l'inscription des élèves de 6^{ème} s'inscrit bien sûr dans la procédure décrite ci-dessus. Leur intégration fait cependant l'objet d'une attention particulière tout au long de l'année qui précède leur entrée en 6^{ème} conformément à la dynamique de liaison école / collège en œuvre au sein du réseau Victor Schœlcher.

Cette intégration s'appuie sur les temps forts suivants :

-Réunion des équipes de primaire et de collège en octobre/ novembre sous l'égide des pilotes du réseau (IEN, Chef d'Etablissement) dans le cadre du conseil de cycle3.

- Projets pédagogiques collaboratifs entre les classes de CM2 des écoles du secteur et les classes de 6^{ème} (course orientation, semaine des mathématiques, concours orthographe).

-Réunion des futurs parents des 6^{ème} au collège au mois de mai.

- Rencontre des CPE avec les parents de primaire au cours de l'année dans les écoles dans le cadre de la semaine des parents.

-Visite du collège par les élèves de CM2 à la première semaine du mois de juin.

-Réunion d'harmonisation en début juin CM2/6^{ème} afin de finaliser la constitution des classes de 6^{ème} N+1.(Programme personnalisé de Réussite Educative).

- Organisation d'une journée citoyenne d'intégration début octobre en fonction des projets de classe.(Programme APS, Médiatrice, CPE, Coordonnatrice, Enseignants).

Une attention particulière est apportée au suivi des élèves de 6^{ème} après les évaluations diagnostiques dans un premier temps, réajusté en fin du premier trimestre après le conseil de classe. Des réunions avec les parents ou des RDV personnalisés peuvent être alors proposés en fonction du profil de chaque classe et de chaque élève. Ces temps de rencontre sont à l'initiative de l'équipe de direction et du professeur principal.

a.3 L'accueil et le suivi des élèves non allophones

Le collège ne dispose pas d'une classe d'accueil. L'établissement met en place un atelier Français renforcé à raison de 4 heures par semaine pris en charge par des professeurs des écoles le mercredi matin.

Ces élèves font l'objet d'un suivi particulier destiné à les aider à surmonter leurs difficultés mais aussi à valoriser leurs compétences masquées par leur faible maîtrise de la langue française.

Il est proposé à ces élèves d'intégrer une classe à profil avec un enseignement adapté à leurs besoins de manière individualisé afin de leur offrir un parcours propre à eux. IA l'issue de la troisième, ces élèves pourront passer des concours, des diplômes type DELF (diplôme officiel délivré par le ministère français de l'éducation nationale) pour certifier les compétences en français des candidats étrangers.

B- Communiquer avec les familles pour aider les jeunes à réussir

b.1 Les réunions mensuelles avec les parents.

Pour permettre à l'école de mieux communiquer avec les parents afin d'aider les jeunes à réussir une réunion mensuel sera organisé par niveau sur les thématiques comme :

Comment aider mon enfant à réussir ?

Comment aider mon enfant à faire ses devoirs ?

Comment assurer la continuité scolaire élémentaire-collège avec mon enfant ?

Comment participer à la vie scolaire de mon enfant ?

D'autres thématiques seront proposées sur la santé et l'éducation, le parcours citoyen.

b.2 Les réunions parents-professeurs

☀ Les réunions pédagogiques de début d'année

Ces réunions organisées au mois de septembre sont animés par les professeurs principaux, en présence de tous les professeurs de la classe.

Elles ont pour objectifs l'explication des méthodes de travail et de fonctionnement des différents professeurs, la présentation des programmes, le rappel des règles de fonctionnement de l'établissement.

Pour faciliter le suivi du travail à la maison, des documents de présentation rédigés par l'équipe pédagogique de la classe sont remis aux parents. Une soirée est consacrée à chaque niveau de classe. La présence des parents d'élèves à ces réunions font l'objet d'une étude statistique et d'un envoi de courrier personnalisé.

☀ Les réunions parents-professeurs en cours d'année

Une réunion de l'équipe pédagogique avec les parents est proposée chaque fin de trimestre afin de faire le point sur le travail et le comportement du groupe classe puis en individuel.

Parallèlement, les rendez-vous individuels sont possibles et souhaitées. Les parents sont invités à prendre rendez-vous chaque fois que nécessaire par le bien du carnet de correspondance.

De même les membres de l'équipe éducative peuvent demander à voir une équipe à tout moment de l'année pour faire le point sur la scolarité.

Le récapitulatif des RDV importants figurera dans le carnet de liaison.

☀ Les réunions ponctuelles d'information

En fonction des projets pédagogiques et des activités proposées aux élèves (ateliers, sorties, voyages, orientation...), des réunions d'information ponctuelles être programmées afin de faciliter la diffusion et la compréhension des informations.

b.3 Les moyens de communication directs.

Les bulletins trimestriels

La conception

Le bulletin trimestriel est un document officiel destiné à faire le bilan scolaire de l'élève, en faisant apparaître clairement les matières et compétences évaluées, le nombre d'évaluations, les appréciations des professeurs.

Il est organisé de façon à mettre en évidence 3 pôles d'activités, l'un plus scientifique, l'autre linguistique et un troisième artistique et culturel.

La maquette des bulletins est adaptée à chaque niveau de classe ainsi qu'aux spécificités des élèves à besoin éducatifs particuliers.

Le bulletin vise également à mettre en valeur les compétences transversales des élèves et comporte une rubrique remplie par le chef d'établissement ou son adjoint visant à valoriser leur engagement au sein du collège. (Investissement dans un atelier, un club, rôle actif de délégué, ambassadeur, médiateur...).

La remise du bulletin aux familles

Les 3 bulletins trimestriels sont remis en main propre aux parents sous la responsabilité du professeur principal à la fin de chaque trimestre. Une convocation à un entretien individualisé est éditée pour chaque parent.

Pour les élèves de 3^{ème}, un entretien d'orientation concertée est proposé à la fin du 2^{ème} trimestre par le professeur principal en présence de la conseillère d'orientation et / ou du chef d'établissement.

Le carnet de correspondance

Le carnet de correspondance est la carte d'identité du collégien à qui tout adulte de l'établissement est en droit de le demander. Il est exigé pour entrer et sortir de l'établissement.

Ce carnet doit être tenu avec soin et son mauvais état peut être sanctionné par l'équipe pédagogique ou par les CPE, de même que son oubli.

Chaque adulte responsable de la diffusion d'une information officielle doit s'assurer de sa bonne inscription (manuscrite ou collée) dans le carnet.

Le carnet est le principal outil de communication entre les familles et le collège.

Pronote

Les parents reçoivent un code en début d'année pour consulter les notes et appréciations de leurs enfants en ligne ainsi que toutes les autres informations liées à leur scolarité (emploi du temps, information parents, réunion, date de brevet ...).

LSU

Le livret des parents

Lors de la réunion des parents pour préparer l'année scolaire des élèves de CM2 vers la 6^{ème}, un livret est remis aux parents pour expliquer les attendus de l'établissement pour un collégien. Ce livret est traduit en français mais également dans les différentes langues parlées par les familles.

Un VADEMECUM récapitulant le fonctionnement du collège dans toutes les langues parlées par les familles est remis aux parents également.

b.4 Les suivis des absences et des retards

Le suivi des absences et des retards est une mission essentielle de toute l'équipe éducative. Cette mission et son suivi sont supervisés par le service vie scolaire et contrôlé par le chef d'établissement. Un SMS est envoyé systématiquement aux parents en cas d'absence de l'élève.

b.5 Le CDI

C-Mettre en cohérence les activités et les apprentissages.

c.1 La conception des équipes pédagogiques

Dans le cadre du REP+, des temps de concertations sont offerts aux équipes pédagogiques qui sont essentielles.

Pour faciliter la concertation et le travail en équipe, les équipes pédagogiques porteuses d'un projet sont prioritaires lors de la répartition des services.

Dans cette recherche de cohérence des actions et des apprentissages, le coordonnateur de réseau joue un rôle important en participant à des conseils d'enseignement, au conseil pédagogique en pratiquant une information régulière auprès des pilotes et du 1^{er} degré pour assurer la continuité pédagogique.

☀ Les conseils des professeurs

Des conseils de professeurs se réunissent pour toutes les classes à l'initiative du professeur principal au 1^{er} et 2^{ème} trimestre.

Pour faciliter la présence du plus grand nombre de professeur, il est important que tous les conseils ne soient pas programmés la même semaine. Une période sera déterminée par le chef d'établissement et un planning sera affiché en salle des professeurs par le secrétariat de direction afin que les professeurs principaux puissent y noter la date, l'heure et la salle choisie. A l'issue de ces concertations, une fiche bilan est rendue au chef d'établissement.

☀ Les conseils d'enseignement

Des conseils d'enseignement regroupant tous les professeurs d'une même discipline se réunissent au moins 3 fois par an sous l'égide du professeur coordonnateur :

A la rentrée pour l'organisation de l'année scolaire et l'accueil des nouveaux enseignants.

Au mois de janvier/février pour la préparation de la rentrée suivante

Au mois de juin pour faire le point en matériel, commandes, organisation des équipes et emplois du temps.

☀ Le rôle du professeur principal

Au sein de l'équipe, le professeur principal nommé par le chef d'établissement, joue un rôle de premier plan dans le suivi des élèves, le lien avec les familles et la communication avec les autres personnes de l'établissement.

Son rôle varie selon les niveaux de classe et il est précisé en début d'année scolaire au moment de l'accueil des élèves.

Le professeur principal devra mettre l'accent en heure de vie de classe sur le parcours citoyens.

c.2 Le pilotage

Le pilotage réseau

Il est constitué de l'IAIPR , l'IEN, le chef d'établissement, la coordinatrice qui se réunissent autant de fois que nécessaire pour traiter de différents axes concourant à la réussite scolaire des élèves (projet, formation, apprentissage, traitement de la difficulté scolaire, dispositifs d'accompagnement aux élèves...). Un travail collaboratif pour assurer la continuité scolaire entre les deux degrés.

☀Le conseil école-collège

☀Le conseil de cycle 3

Le pilotage de l'établissement

☀Le Conseil d'Administration

Le conseil d'administration se réunit plusieurs fois dans l'année et fait l'objet d'un règlement voté chaque année.

☀La commission permanente selon les textes officiels.

☀Le Conseil Pédagogique

Le conseil pédagogique au collège Victor Schœlcher permet à tous les enseignants de participer et ne se limite pas uniquement aux professeurs coordonnateurs. Les membres du conseil pédagogique peuvent également être une équipe disciplinaire ou interdisciplinaire nommé par le chef d'établissement sur proposition de l'équipe.

Les membres du conseil pédagogique s'engagent à relayer les informations et réflexion auprès de leurs collègues.

Le chef d'établissement s'appuiera sur les discussions du conseil pédagogique pour rédiger un relevé de conclusions et prendre des décisions qu'il publiera dans la note d'information.

☀Les réunions de direction

Le chef d'établissement organise une réunion de direction hebdomadaire où sont présents le principal adjoint, gestionnaire, CPE , agent de prévention et de sécurité.

Le chef d'établissement convie également à cette réunion selon les sujets étudiés les personnels de santé, du social, la conseillère d'orientation, la documentaliste ou la coordinatrice de réseau.

Les décisions prises lors de cette réunion sont publiées dans le petit journal de l'établissement ou la note d'information.

Le pilotage de l'établissement s'appuie donc sur ces différentes instances dont les comptes rendus sont rédigés et visibles par tous rapidement.

c.3 L'harmonisation des pratiques

L'objectif est la mise en place par la concertation de pratiques pédagogiques harmonisées et l'expression d'exigences communes concernant les apprentissages et les évaluations.

☀Le rôle de la coordonnatrice/ Professeur coordonnateur

Sont amenée à :

- animer en co-intervention les réunions de concertation pour les cycles 3 dans le cadre de l'inter-degré et cycle 4.
- Organiser les réunions, les conseils pédagogiques par thématiques.
- Rédiger les comptes rendus à la demande du chef d'établissement.
- Aider les nouveaux collègues à connaître rapidement le fonctionnement de l'établissement avec le soutien du professeur coordonnateur.

☀Professeur coordonnateur

- Centralise et transmet au chef d'établissement les besoin de sa discipline
- Encourage les échanges de pratique et **favorise l'élaboration d'une progression commune.**

☀Les devoirs communs et examens blancs (voir Nathalie)

Les devoirs communs ont pour vocation à préparer les élèves au DNB, à harmoniser les pratiques d'évaluation. Un planning est établi en début d'année en lien avec les professeurs coordonnateurs, la secrétaire, le chef d'établissement et l'adjoint.

☀ L'évaluation

L'établissement essaye depuis 2 ans d'évaluer positivement les élèves pour éviter et lutter contre le décrochage scolaire et donner l'envie d'apprendre aux élèves, leur permettre de persévérer dans leurs efforts.

Cependant une réflexion est menée sur l'évaluation par compétences au sein des différentes disciplines faisant émerger l'envie de se former pour se professionnaliser dans cette compétence. Cette professionnalisation des acteur a pour but de rendre plus efficace notre apprentissage et de répondre aux besoins des élèves de manière individuelle.

A Victor Schœlcher la devise de l'équipe enseignante est de mettre tout en œuvre pour valoriser les compétences des élèves qu'elles soient scolaires, citoyennes, culturelles, artistiques ou transversales.

L'ensemble des compétences évaluées seront consultables en ligne sur pronote et sont consultables sur le LSU.

☀ La programmation des sorties pédagogiques

En lien avec les programmes scolaires, des actions, des sorties pédagogiques sont encouragées afin de dynamiser l'enseignement et de motiver les élèves.

L'objectif est d'harmoniser les sorties par niveau de classe dans une discipline et par volet.

-Volet Numérique

-Volet culturel

-Volet Sportif

-Volet langue

-Volet humanités

-Volet scientifique

-Volet vie scolaire et citoyenneté

C.4 Le réseau informatique (GERDA et TISSERAND)

C.5 Les axes pédagogiques transversaux privilégiés

☀ Le théâtre

☀ La musique

☀ Le sport

☀ La lecture

☀ L'art plastique

☀ Voyage

Ces axes sont privilégiés dans l'élaboration des projets de classe ou de sorties.

D- Mieux comprendre les élèves pour un suivi scolaire adapté à leur profil.

D.1 La cellule éducative de suivi

La cellule éducative de suivi réunit la Direction, les CPE, l'infirmière, l'assistante sociale, la conseillère d'orientation et un professeur.

L'objectif de cette cellule est de mettre en place un suivi approfondi des élèves dits « à problèmes » en bénéficiant des analyses croisées des professionnels du collège.

Le professeur principal en priorité, mais aussi tout autre professeur est appelé à remplir **une fiche de liaison type** pour les élèves qui méritent un suivi attentif.

La cellule se réunit selon un **calendrier** fixé en début d'année.

La Direction détermine les priorités d'étude des situations.

Un dossier « cellule éducative » est disponible sur le réseau administratif pour permettre un suivi permanent et dynamique des élèves concernés. Il est remplissable et consultable par chacun des membres.

Lors de la réunion, les membres de la cellule déterminent les actions et adaptation à mettre en place pour les élèves ciblés (RDV avec la famille, tutorat, entretien avec un professionnel ciblé, PPRE...).

D.2 Les Programmes Personnalisés de Réussite Educative.

Le projet d'établissement du collège Victor Schoelcher a pour objectif prioritaire la réussite du plus grand nombre d'élèves.

Quel que soit le niveau et les difficultés de chacun, l'accent est mis sur l'accompagnement de chaque élève sur le chemin des progrès et des apprentissages.

Pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, dont le rapport au savoir et à l'acte d'apprendre, ou bien le comportement scolaire pose problème, des programmes personnalisés de réussite éducative sont mis en place en lien avec la famille.

Ces programmes s'appuient sur un aménagement de la scolarité et un engagement fort de l'élève, de son entourage et des éventuels partenaires extérieurs.

Les bilans sont prévus régulièrement.

D.4 Les dispositifs d'accompagnement et de suivi individualisé

☀ Les contrats de scolarité

En début d'année scolaire certains élèves sont placés sous contrat de scolarité. C'est le cas lorsque leur passage dans la classe supérieure s'est fait d'extrême justesse ou que leur comportement n'est pas totalement compatible avec les apprentissages scolaires.

Après RDV avec leur famille et signature d'un contrat d'engagement, ils font alors l'objet d'un programme de suivi et de soutien personnalisé jusqu'aux vacances de Toussaint.

☀ Les fiches de suivi

Pour aider certains élèves à mieux suivre les règles du collège et à mieux apprendre, des fiches de suivi individuel peuvent être mises en place. **Un modèle de fiche** est utilisable au niveau de l'établissement. Le professeur demandeur doit s'adresser au CPE en charge du niveau de classe concerné.

☀ Les formes de tutorat

- Par des assistants d'éducation
- Par des élèves
- Par des professeurs volontaires
- Par des associations

☀ L'atelier relais

Un dispositif RELAIS existe au sein de notre établissement. (voir Mme CLET).

☀ L'accompagnement personnalisé

- L'accompagnement par le professeur principal.

Des heures de vie de classe prévues dans les textes ministériels, au moins 1 semaine sur deux permette de travailler sur le groupe classe.

Chaque professeur principal doit remettre une fiche action pour l'ensemble des heures annuelles. Il pourra solliciter l'APS, et des intervenants extérieurs.

- Le suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers

Les élèves à besoins éducatifs particuliers sont pris en charge dans le cadre du dispositif ULIS ou à l'occasion d'un PPRE adapté à leur profil.

Selon les cas, peuvent être prévus :

un allègement d'horaire

un temps partagé entre le collège et un autre partenaire

un stage filé ou ponctuel

un temps de tutorat hebdomadaire

- Les ateliers de remédiation

Ces ateliers concernent en priorité les niveaux 6^{ème} et 5^{ème} en français, mathématiques.

- Les ateliers d'ouverture culturelle.
- Les ateliers scientifiques
- Les ateliers musique
- Les ateliers d'ouverture culturelle

AXE 2 : RESSOURCES HUMAINES

H- Créer un climat d'établissement positif.

h.1 Faire du collège un lieu de vie agréable et attrayant pour les personnels et les élèves.

☀ La propreté des locaux

Une attention particulière sera portée à la propreté et à l'entretien des locaux. L'objectif est que tous contribuent à faire du collège un lieu de vie agréable et respecté.

Les élèves seront sensibilisés au travail des agents de service par l'équipe de direction, les professeurs et les assistants de direction.

Les agents veilleront tout particulièrement à la propreté des sanitaires, couloirs, hall.

Dans les salles de classes, les professeurs faciliteront chaque fois que possible le travail d'entretien en faisant ramasser les papiers en fin de cours.

Poubelles, pelles et balais sont à disposition dans chaque salle pour cela.

☀ L'amélioration du cadre de vie

Une politique de rénovation de l'établissement est menée en lien avec le Collectivité Territoriale de Guyane.

Une attention particulière est portée :

- Sur la salle des professeurs (climatisation)
- Les salles de cours dotées de ventilateurs
- Installer des tableaux Velléda dans toutes les salles de cours
- Salle de réunion et formation (salle polyvalente)

☀ La pause récréative (voir Mme RIMANE)

Une réflexion et attention est portée au niveau de l'alimentation des élèves à la pause récréative.

Privilégier la vente des fruits (pomme, banane) plutôt que la viennoiserie.

h.2 Apprendre à échanger, travailler et grandir ensemble.

☀ Le comité d'Education à la santé et à la Citoyenneté.

Le Comité d'Education à la santé et à la Citoyenneté est une instance de travail et de réflexion qui regroupe personnels enseignants et non enseignants, APS, médiatrice scolaire, parents, et élèves autour de la thématique générale « Apprendre à se connaître pour mieux vivre ensemble ».

3 ou 4 réunions annuelles permettent de mettre en place et de faire vivre des groupes de travail autour d'actions concrètes propices à l'épanouissement des élèves.

L'objectif du CESC est de prévenir la violence au collège, d'apaiser les situations de conflits et de harcèlement, de libérer la parole des élèves, de leur redonner confiance en l'adulte et de les responsabiliser dans la gestion du collège.

☀ Privilégier les temps de paroles et d'échanges **(voir Patricia)**

Afin de lutter contre la violence, le harcèlement l'APS propose des actions spécifiques décrites ci-après :

- dès la rentrée des jeux de sensibilisation (le jeu de la pomme, le jeu de la pelote...)

- Semaine de lutte contre la violence (conférence-débat).

☀ Le foyer des élèves (**VOIR M GOSSE**)

☀ Les rencontres évènements

L'objectif est de créer l'évènement au collège plusieurs fois par an à la fois pour les élèves et pour les parents.

Des expositions seront organisées durant toute l'année en salle polyvalente.

La rentrée en musique, chanté par la chorale du collège en lien avec des partenaires et les écoles du réseau.

Des soirées thématiques regrouperont enseignants, élèves et parents autour des thèmes suivants : sciences, les langues, les projets,...

La journée Européenne des langues.

Un spectacle est proposé au mois de juin par les élèves et partenaires dans le cadre de la fête de fin d'année.

Les élèves titulaires du DNB et du CFG sont reçus au mois d'octobre pour la remise des diplômes.

CDI

AUTRE

☀ **Le rôle du pôle social**

Le pôle social est composé des infirmières, de l'assistante sociale, de la psy EN.

Les familles sont reçues sur RDV. C'est également un lieu de soin, d'écoute et de prise en charge personnalisé pour les élèves. Ces personnels participent aux différentes instances de l'établissement et sont des conseillers privilégiés du chef d'établissement en matière d'éducation à la santé.

h.3 Développer des codes communs et un esprit citoyen.

☀ Projet vie scolaire / APS/ Médiatrice scolaire

Le projet vie scolaire du collège a pour objectifs prioritaires de lutter contre la violence, l'harcèlement sous toutes ses formes, l'absentéisme, et de permettre de bonnes conditions d'accueil et de travail pour tous les élèves.

Dans ce but l'équipe travaillera à :

- Améliorer la circulation et la surveillance dans les couloirs afin de limiter les comportements violents.
- Participer à l'accompagnement personnalisé des élèves en mettant des surveillants référents par classe.

A compléter

☀ La formation des délégués

La formation des délégués organisée par les CPE veillera à :

- développer l'esprit citoyen et responsable de chacun
- expliquer le fonctionnement de l'établissement et les règles
- faciliter la prise de parole par la création de débats
- former les élèves à la médiation

☀ La formation des ambassadeurs

Cette formation est organisée par l'APS et l'ESM

☀ La formation par les pairs

La formation par les pairs organisée par l'APS en concertation avec la coordonnatrice.

☀ Le conseil des délégués élèves

Les CPE réunissent les délégués élèves plusieurs fois dans l'année afin de répondre à leurs questions et de leur communiquer des informations sur le fonctionnement du collège. Les délégués sont considérés comme des relais importants de communication et d'apaisement du climat scolaire.

G- Créer une ambiance de travail fondée sur la confiance et la discipline.